Session du conseil départemental de Meurthe et Moselle
Lundi 28 septembre 2020
Discours de Valérie Beausert-Leick, présidente du conseil départemental

(Seul le prononcé fait foi)

Monsieur le préfet,
Madame et messieurs les sous-préfets,
Mesdames et messieurs les chefs des services de l'Etat,
Mesdames et messieurs les conseillers départementaux,
Mes cher.es collègues,

Je tiens à saluer l'élection de Rose Marie FALQUE à la tête de l'Association Des Maires ainsi que celle de Denis VALLANCE à la Multipôle Nancy Sud Lorraine.

> Depuis notre dernière session, **nous avons appris le décès de monsieur Claude FISCHER**, maire dernièrement réélu à Neufmaisons.
> Minute de silence

En ouverture de cette traditionnelle session de rentrée, **je voudrais vous souhaiter la bienvenue Monsieur le préfet**, ici dans cet hémicycle puisque c'est la première fois que nous avons le plaisir de vous y accueillir, et je vous renouvelle ces mots de bienvenue en Meurthe-et-Moselle où vous êtes en poste depuis plusieurs semaines suite à votre nomination en conseil des Ministres du 29 Juillet.

Vous êtes ici dans un département qui n'est pas comme les autres ; j'imagine que c'est un discours qu'un préfet doit entendre à chacune de ses nouvelles affectations, à la différence près qu'ici, c'est vrai (!) : nous sommes avec la Moselle, les deux plus jeunes départements de France. Nous commémorons en effet actuellement les **150 ans du traité de Frankfort** qui a fait naître la Meurthe et Moselle à la géographie si particulière.

Notre histoire est courte mais intense, faite de conflits et d'annexions, d'aventures industrielles et minières, qui ont marqué profondément ses paysages et notre mémoire.
Mais c'est aussi un espace de résilience, d'innovations territoriales et citoyennes.

Vous rencontrerez, Mr le Préfet, en Meurthe-et-Moselle, des femmes et des hommes attachés à leurs territoires et qui ont su construire leur avenir sans jamais oublier leur passé.

Vous participez ici à la traditionnelle session économique et sociale qui est l'occasion dans un premier temps d'échanger sur des sujets d'actualité et de revenir sur la situation de nos territoires. C'est aussi une session qui nous permettra de présenter le rapport d'activité de l'année précédente, l'occasion encore de saluer le travail engagé et continu des équipes et des agents sur l'ensemble des territoires meurthe et mosellans. Je tiens à les remercier.

La diversité des sujets que nous aurons l'occasion d'aborder ce matin, depuis **les enjeux liés au codéveloppement** avec nos voisins de la Grande Région transfrontalière à **la situation de nos fleurons industriels** en passant par **l'accueil des femmes, des hommes et des enfants** qui fuient la misère et la guerre dans leurs pays d'origine, atteste de ces particularités qui justifient une attention toute particulière de l'Etat.

Ouvrir cette **session consacrée à la situation économique et sociale** sans évoquer la **crise sanitaire** que nous traversons depuis plusieurs mois serait difficile. Depuis mars dernier et les premiers cas de

Covid-19 diagnostiqués dans notre département, cette épidémie a profondément impacté nos modes de vie et a des conséquences lourdes pour nos concitoyens, nos entreprises, nos associations, nos territoires.

La situation sanitaire nous enjoint de rester vigilants. Face à la situation, nous devons collectivement œuvrer à la protection de nos concitoyens. C'est notre responsabilité.
Et j'ai une pensée particulière pour les maires et les responsables associatifs qui doivent parfois prendre des décisions difficiles et annuler des évènements qu'ils ont portés et préparés pendant plusieurs semaines.
C'est à chaque fois un renoncement à notre convivialité, alors que c'est si important pour notre vivre ensemble...

Mais **cette crise**, ne l'oublions pas, est également **le révélateur de la capacité des acteurs de terrain à agir collectivement** pour trouver des solutions et construire – souvent dans l'urgence – des réponses pragmatiques et opérationnelles aux besoins et aux aspirations de nos concitoyens.

Je pense bien évidemment à l'**usine éphémère de fabrication de masques** dont notre collectivité a été à l'initiative : un chef d'entreprise local qui possède le savoir-faire, un maire qui met à disposition un bâtiment, des compétences de personnes éloignées de l'emploi qu'on valorise, des collectivités qui se coordonnent pour les commandes : c'est tout une **chaîne solidaire** qui se mobilise pour répondre à une urgence, **protéger** nos habitants.

Nos services de santé, nos forces de sécurité (je pense en particulier au service départemental d'incendie et de secours), nos personnels sociaux et médico-sociaux, qu'ils exercent en établissements de proximité ou à domicile ont été en première ligne pendant les premiers mois de la crise.

Si leur engagement a été salué de nombreuses fois et enfin reconnu – parfois tardivement, le **véritable enjeu aujourd'hui est de leur garantir durablement les moyens et les conditions d'exercer dignement leurs missions**.

C'est un combat que le Département continuera de porter à tous les niveaux et dans toutes les instances, que ce soit au sein du **CHRU** dont je viens d'intégrer le conseil de surveillance, ou pour contribuer au débat national autour de la loi **grand âge autonomie**, et je salue ici la mobilisation de notre collègue Annie SILVESTRI sur ces questions.

Aujourd'hui nous constatons **la reprise de l'épidémie** et nous avons à gérer cette reprise avec les décisions qui s'imposent : protection des personnes et équipements, réorganisation du travail et des espaces de travail, annulation d'évènements tels Les Jardins extraordinaires…
Mais nous sommes aussi engagés sur la gestion des **conséquences économiques et sociales** de cette crise, particulièrement violentes pour les personnes et les territoires les plus vulnérables.

Je sais la vigilance qui est la vôtre en cette période tendue, Monsieur le Préfet, comme votre attachement à ce que les décisions qui s'imposent sur le plan sanitaire soient prises en **concertation étroite avec les acteurs locaux**,
Vous pouvez compter sur nous pour assumer nos responsabilités.

Les mois qui viennent de passer ont rappelé (s'il le fallait) **le rôle des départements dans l'action publique de proximité**. Une action essentielle pour nos concitoyens et qui doit trouver les marges de manœuvre financière nécessaire et incontournable au plein exercice des compétences des Départements. Il y va de l'avenir de la décentralisation dans notre pays.

Le rapport de la mission d'information du Sénat sur le rôle, la place et les compétences des départements, rapport présenté par Cécile CUKIERMAN le 15 septembre dernier, ne viendra pas me démentir sur le constat du rôle essentiel de proximité des Départements :

- Premier constat, **personne ne se bouscule pour assumer les compétences sociales que nous continuons d'exercer**, malgré la perte de notre autonomie fiscale, la baisse attendue de nos recettes et la compensation toujours insuffisante des dépenses liées aux allocations individuelles de solidarité.

- Second constat : nous restons à l'offensive dans les champs de la lutte contre la pauvreté, de la protection de l'enfance, de l'éducation, de l'insertion, de l'accompagnement de nos aînés, de l'accompagnement des personnes en situation de handicap,

- Troisième constat : nous sommes encore fortement investis dans le champ économique, au travers le déploiement de nos politiques publiques, comme en témoignent les rapports que nous présenteront mes collègues, Agnès MARCHAND, Antony CAPS, Sylvie BALON et Laurent TROGRLIC au cours de cette session.

Oui !, **notre département n'a jamais déserté le champ du développement économique,** bien au contraire :

- J'en veux pour preuve notre choix assumé pour le soutien à une **économie sociale et solidaire** ancrée dans les territoires, garante d'emplois non délocalisables et secteur économique en progression au sein de notre département : ce sont aujourd'hui 1 723 établissements employeurs et 26 976 salariés, représentant 12,25% des emplois totaux du département.

- J'en veux pour preuve également notre vigilance de chaque instant aux côtés des **partenaires sociaux** pour préserver nos outils et nos emplois industriels, et nous reviendrons tout à l'heure sur la situation de Baccarat et de Saint-Gobain.

- J'en veux pour preuve notre partenariat étroit avec la **profession agricole**, pour l'accompagner dans sa mutation vers une alimentation durable, respectueuse de l'environnement, des territoires et des femmes et des hommes qui y vivent. Nous sommes en ce moment particulièrement attentives avec Audrey BARDOT NORMAND à la situation de l'agriculture lorraine, alors que la Meurthe-et-Moselle est passée la semaine dernière en situation de crise sécheresse.

- J'en veux pour preuve notre soutien au **secteur du bâtiment et des travaux publics** avec une commande publique qui représente 70 % du chiffre d'affaires des entreprises de travaux publics et près de 40 % pour le bâtiment.
 Et si la dernière rentrée scolaire s'est globalement bien déroulée dans les 66 collèges publics de Meurthe-et-Moselle, et ce malgré le contexte sanitaire que nous connaissons, les 165 M€ que nous avons d'ores et déjà investis dans le Plan Collèges Nouvelles Générations n'y sont sans doute pas étranger.

- J'en veux aussi pour preuve l'ambition que nous portons dans chacun des projets impulsés ou soutenus par le Département pour le rayonnement et l'attractivité des territoires via la mobilisation des **Contrats Territoires Solidaires** et de notre outil d'ingénierie **Meurthe et Moselle Développement**.

Je citerai enfin un exemple, celui du **château de Lunéville** : magnifier ce patrimoine, ce n'est pas simplement préserver et restaurer la pierre, c'est engager un projet de développement local et régional

fondé sur une stratégie patrimoniale, culturelle, touristique, économique et juridique globale, cohérente et ambitieuse. Je fais confiance à Nicole CREUSOT pour mener à bien ce chantier au bénéfice du développement de tout le sud Meurthe-et-Mosellan.

A l'évidence, **les débats autour de la répartition des compétences économiques, du retour de la clause de compétence générale ou du droit à la différenciation méritent d'être posés**, mais pour citer Cécile CUKIERMAN, « *l'heure n'est ni à la guerre institutionnelle, ni au grand soir* ».

En revanche, vous me permettrez Monsieur le Préfet d'insister sur le fait

- ↘ qu'il faut davantage libérer **les capacités d'action des collectivités territoriales**, et **reconnaître leur capacité d'initiative**
- ↘ qu'il faut **faire confiance dans l'expertise des acteurs locaux** pour inventer des réponses au plus près des attentes de nos concitoyens, à la hauteur des enjeux d'aujourd'hui et demain.

En conclusion et avant de vous céder la parole, Monsieur le Préfet, face à la crise sanitaire, à la détresse sociale, à l'urgence climatique et au défi démographique qui sont devant nous, nous devrons plus que jamais défendre les valeurs qui constituent l'ADN de cette assemblée depuis plus de 20 ans : **PROXIMITÉ**, **SOLIDARITÉ**, **ENGAGEMENT**.

Je vous remercie.